

Portrait statistique des avocats en Ontario

Tiré de la Déclaration annuelle des avocat(e)s (DAA) de 2018

TAUX DE RÉPONSE

Le Barreau de l'Ontario recueille des données d'auto-identification dans la Déclaration annuelle des avocats depuis 2009. La structure du sondage permettait auparavant de ne pas répondre à la question. Cette option a été modifiée pour que, si la personne refuse de répondre, il ou elle doive indiquer ce refus.

TAUX DE RÉPONSE PAR QUESTION AU SONDAGE DE L'ÉQUITÉ, 2018*

Source : Déclaration annuelle des avocats de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

Autochtones	91,4 %	S'identifient comme francophones	83,0 %
Racialisation	70,0 %	Capables d'exercer en français	90,1 %
Orientation sexuelle	79,3 %	Ont un handicap	83,0 %
Nombre total	44 665		

* Il ne manque aucune donnée sur le genre, ces données ayant été tirées des registres administratifs.

Table des matières

Tableau 1 : **Représentation des personnes autochtones et racialisées** | 3

Tableau 2 : **Racialisation selon l'année d'admission au barreau** | 5

Tableau 3 : **Racialisation selon l'âge** | 7

Tableau 4 : **Genre, orientation sexuelle, identification comme francophone, capacité à exercer le droit en français et handicap selon l'âge** | 8

Tableau 5 : **Catégorie, taille du cabinet et région selon la racialisation** | 10

Tableau 6 : **Catégorie par genre et par âge, et par taille de cabinet et région par genre** | 14

Tableau 7 : **Catégorie, taille du cabinet et région par identification comme francophone et capacité d'exercer le droit en français** | 15

Tableau 8 : **Catégorie, taille du cabinet et région selon la présence d'un handicap** | 17

Tableau 9 : **Catégorie, taille du cabinet et région selon l'orientation sexuelle** | 18

Tableau 10 : **Domaine de pratique selon la racialisation et le genre** | 19

Principales remarques concernant les avocats dans les portraits statistiques de 2018

Michael Ornstein
25 mars 2020

Ces calculs comprennent les avocats qui en 2018 étaient :

- des praticiens autonomes
- des associés de cabinets, des avocats salariés et des employés
- des avocats en cliniques juridiques, en entreprise, au gouvernement
- des avocats en éducation (qui exercent le droit ou pas)
- des avocats dans « d'autres emplois » *“qui travaillent, mais n'exercent pas le droit ou qui ne fournissent pas de services juridiques, y compris ceux qui travaillent en éducation, au gouvernement ou dans une société dans un poste qui ne requiert pas d'exercer le droit ou de fournir des services juridiques.”*
- des avocats retraités ou inactifs *“qui ne se livrent pas à du travail rémunéré ou à la pratique du droit ou à la prestation de services juridiques”*
- des nouveaux titulaires de permis

Les calculs ne comprennent pas les avocats qui exercent à l'extérieur de la province, les « conseillers juridiques », les titulaires de permis honorifiques, les avocats qui sont suspendus, les avocats qui sont « exemptés » de payer la cotisation annuelle pour des motifs de handicap, et les avocats dont le permis est suspendu pendant qu'ils siègent à une cour ou à une commission. Pour des explications complètes, allez au <https://lso.ca/avocats/votre-permis/declarations-annuelles-frais-et-assurances/categorie-de-cotisation>

Tableau 1 : **Représentation des personnes autochtones et racialisées** parmi les avocats en Ontario en 2018, comparativement à la population de l'Ontario

Groupe	Avocats					Population de l'Ontario		
						Tous	Population active, âgée de 25 à 69 ans	Diplômés universitaires au sein de la population active âgés de 25 à 69 ans
	Nombre	Pourcentage moins abstentions	Pourcentage avec abstentions	Pourcentage de femmes	Pourcentage de femmes en fonction de l'âge	Pourcentage		
Autochtones								
Premières Nations	353	0,91	0,89	57,8	55,3	1,84	1,40	0,54
Inuits	6	0,02	0,02	66,7	73,8	0,03	0,02	0,01
Métis	188	0,48	0,47	55,9	51,7	0,94	0,89	0,49
Autres et multiples identités autochtones						0,10	0,07	0,04
Total des Autochtones	547	1,40	1,38	57,2	54,3	2,91	2,38	1,08
Racialisés								
Arabes	358	1,02	0,91	52,8	47,0	1,56	1,12	1,89
Noirs	1 242	3,54	3,16	59,7	55,6	4,20	4,00	2,91
Chinois	1 386	3,95	3,53	58,7	53,7	5,41	5,44	9,05
Philippins	137	0,39	0,35	55,5	51,4	2,24	2,75	3,43
Japonais	65	0,19	0,17	47,7	49,7	0,14	0,15	0,25
Coréens	334	0,95	0,85	58,1	52,0	0,60	0,60	1,04
Latino-Américains	224	0,64	0,57	51,3	45,7	1,42	1,59	1,29
Sud-Asiatiques	2 615	7,45	6,65	50,9	45,6	8,50	8,35	13,21
Asiatiques du Sud-Est	137	0,39	0,35	62,8	56,9	0,90	0,89	0,66
Asiatiques de l'Ouest	443	1,26	1,13	58,9	51,7	1,10	1,03	1,61
Autre minorité racialisée	319	0,91	0,81	59,6	53,9	0,71	0,70	0,45
Plus d'un groupe racialisé						0,74	0,54	0,66
Racialisés et Blancs	617	1,76	1,57	62,1	56,0	1,76	0,79	1,16
Total des racialisés	7 877	22,45	20,05	56,0	50,3	29,28	27,95	37,61
Blancs	26 711	76,14	78,58	46,2	47,2	67,82	69,65	61,32
Non-autochtones, n'ont pas répondu sur la racialisation				38,8	40,1			
N'ont pas répondu sur le statut d'autochtone ni sur la racialisation				28,0	29,5			
Total		100,0	100,0	45,1		100,0	100,0	100,0
Nombre	44 665					12 998 640	5 810 371	1 962 679

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

Tableau 1 **Représentation des personnes autochtones et racialisées parmi les avocats** *parmi les avocats en Ontario en 2018, comparativement à la population de l'Ontario*

1. Selon les avocats qui ont répondu aux questions du sondage sur l'indigénéité et la racialisation, 1,40 % des avocats sont autochtones, contre 2,91 % de la population de l'Ontario en 2018, 2,38 % de la population active âgée de 25 à 69 ans et 1,08 % des diplômés universitaires de la population active âgée de 25 à 69 ans.
2. Les Ontariens racialisés (ce qui *exclut* les Autochtones, selon la pratique de Statistique Canada) représentent 22,5 % des avocats, comparativement à 29,3 % de la population de l'Ontario en 2018, 28,0 % de la population active âgée de 25 à 69 ans et 37,6 % des diplômés universitaires dans la population active âgée de 25 à 69 ans. Ces totaux comprennent 0,9 % qui s'identifient à deux groupes racialisés ou plus ou à un groupe racialisé qui ne figure pas sur le formulaire du sondage (par exemple, les Autochtones du Mexique et d'Amérique centrale, qui ne sont pas comptés dans la catégorie principale des Autochtones canadiens) et 1,8 % qui s'identifient comme étant racialisés et blancs.
3. 76,1 % des avocats de l'Ontario sont blancs, contre 67,8 % de la population de l'Ontario en 2016, 69,7 % de la population active de l'Ontario âgée de 25 à 69 ans et 61,3 % des diplômés universitaires de l'Ontario dans la population active âgée de 25 à 69 ans. Ces chiffres, cependant, excluent les avocats qui n'ont pas répondu aux questions sur l'indigénéité *ou* la racialisation.
4. Les avocats qui refusent de répondre aux deux questions sur l'identité autochtone et racialisée sont probablement différents — et *plus* susceptibles d'être blancs — que ceux qui répondent aux questions. Cela signifie que les pourcentages figurant dans la deuxième colonne du tableau 1 et décrits ci-dessus *surestiment* la diversité. Les chiffres peuvent être améliorés s'il est possible d'estimer la composition des non-répondants, avec un bon degré de précision, et un indice est fourni par le lien entre les dossiers des sondages sur l'équité de 2013 et 2018, qui comprend certaines personnes qui n'ont pas répondu en 2018, mais qui ont répondu aux questions sur l'identité dans leur déclaration annuelle de 2013. Ces données sont utilisées pour calculer les chiffres de la troisième colonne du tableau 1, intitulée « Pourcentage », *en imputant les données manquantes*. Elles donnent une estimation légèrement inférieure de 1,38 % d'avocats autochtones et de 20,05 % d'avocats racialisés, alors que le pourcentage estimé d'avocats blancs s'élève à 78,58 %.
5. La représentation des femmes est beaucoup plus élevée pour les avocats autochtones, 57,2 % de femmes, et les avocats racialisés, 56,0 %, que pour les avocats blancs, qui comptent 46,2 % de femmes. Cela s'explique par le fait que les avocats non blancs sont plus jeunes en moyenne. En tenant compte de l'âge, la cinquième colonne du tableau 1 estime que les avocats autochtones comptent 54,3 % de femmes, les avocats racialisés 50,3 % de femmes et les avocats blancs 47,2 % de femmes.
6. Selon les chiffres imputés, les avocats noirs représentent 3,16 % des avocats, contre 4,20 % de la population de l'Ontario en 2018, 4,00 % de la population active âgée de 25 à 69 ans en 2011 et 2,91 % des diplômés universitaires dans la population active âgée de 25 à 69 ans. Tous les autres groupes racialisés ont un pourcentage d'avocats inférieur à leur proportion de diplômés universitaires de l'Ontario dans la population active âgée de 25 ans ou plus, mais ils varient radicalement. Par exemple, 9,05 % des diplômés universitaires de l'Ontario âgés de 25 à 69 ans s'identifient comme Chinois, contre seulement 3,53 % des avocats ; pour les Latino-Américains, les chiffres comparables sont de 1,29 % et 0,57 % ; et pour les Philippins, 3,43 % et 0,35 %. Si l'on compare les avocats et les diplômés universitaires, afin de tenir compte des différences d'accès à l'enseignement supérieur, les Philippins ont le moins d'avocats par rapport à la population, et de loin. Ensuite, les groupes les plus sous-représentés, avec environ 40 à 50 % du nombre de nombreux avocats attendus sur la base de leurs diplômes universitaires, sont les groupes arabe, chinois, latino-américain et sud-asiatique.

Tableau 2a : **Racialisation selon l'année d'admission au barreau** par nombre, pour les avocats de l'Ontario, en 2018

Année d'admission au barreau	2018	2017	2014-2016	2009-2013	1999-2008	1989-1998	1979-1988	Avant 1979	Total
	<i>Nombre</i>								
Autochtones									
Premières Nations et Inuits	23	22	41	54	123	71	21	4	362
Métis	10	17	34	41	53	24	7	2	189
Total des Autochtones	33	39	75	95	176	95	28	6	551
Racialisés									
Arabes	36	39	68	72	99	30	12	2	358
Noirs	104	87	209	261	396	170	12	3	1 242
Chinois	120	99	262	314	349	179	52	11	1 387
Philippins	14	9	30	27	43	13	1	0	137
Japonais	0	0	2	8	20	23	8	4	65
Coréens	36	26	52	72	107	35	6	0	334
Latino-Américains	28	18	50	65	47	12	4	0	224
Sud-Asiatiques	278	218	552	634	694	205	27	7	2 615
Asiatiques du Sud-Est	16	10	30	30	42	8	0	1	137
Asiatiques de l'Ouest	43	48	106	151	81	13	1	0	444
Plus d'un groupe racialisé	34	20	69	69	88	32	7	0	320
Racialisés et Blancs	54	61	113	141	170	59	16	3	616
Total des racialisés	763	635	1 543	1 844	2 136	779	146	31	7 879
Blancs	1 124	1 024	2 891	3 989	6 683	5 022	4 035	1 943	26 741
Non-autochtones, n'ont pas répondu sur la racialisation		136	453	509	965	760	593	272	3 851
N'ont pas répondu sur le statut d'autochtone ni sur la racialisation		169	518	811	1 392	1 240	982	412	5 642
Total	2 238	2 003	5 480	7 248	11 352	7 896	5 784	2 664	44 665

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

Tableau 2b : **Racialisation selon l'année d'admission au barreau** en pourcentage, excluant les abstentions, pour les avocats de l'Ontario, en 2018

Année d'admission au barreau	2018	2017	2014-2016	2009-2013	1999-2008	1989-1998	1979-1988	Avant 1979	Total
<i>Pourcentage, sans les abstentions</i>									
Autochtones									
Premières Nations et Inuits	1,2	1,3	0,9	0,9	1,4	1,2	0,5	0,2	1,0
Métis	0,5	1,0	0,8	0,7	0,6	0,4	0,2	0,1	0,5
Total des Autochtones	1,7	2,3	1,7	1,6	2,0	1,6	0,7	0,3	1,6
Racialisés									
Arabes	1,9	2,3	1,5	1,2	1,1	0,5	0,3	0,1	1,0
Noirs	5,4	5,1	4,6	4,4	4,4	2,9	0,3	0,2	3,5
Chinois	6,3	5,8	5,8	5,3	3,9	3,0	1,2	0,6	3,9
Philippins	0,7	0,5	0,7	0,5	0,5	0,2	0,0	0,0	0,4
Japonais	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,4	0,2	0,2	0,2
Coréens	1,9	1,5	1,2	1,2	1,2	0,6	0,1	0,0	0,9
Latino-Américains	1,5	1,1	1,1	1,1	0,5	0,2	0,1	0,0	0,6
Sud-Asiatiques	14,5	12,8	12,2	10,7	7,7	3,5	0,6	0,4	7,4
Asiatiques du Sud-Est	0,8	0,6	0,7	0,5	0,5	0,1	0,0	0,1	0,4
Asiatiques de l'Ouest	2,2	2,8	2,4	2,5	0,9	0,2	0,0	0,0	1,3
Plus d'un groupe racialisé	1,8	1,2	1,5	1,2	1,0	0,5	0,2	0,0	0,9
Racialisés et Blancs	2,8	3,6	2,5	2,4	1,9	1,0	0,4	0,2	1,8
Total des racialisés	39,7	37,4	34,2	31,1	23,7	13,2	3,5	1,6	22,4
Blancs	58,5	60,3	64,1	67,3	74,3	85,2	95,9	98,1	76,0
Non-autochtones, n'ont pas répondu sur la racialisation									
N'ont pas répondu sur le statut d'autochtone ni sur la racialisation									
Total	100,0								

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

Tableau 2 **Racialisation selon l'année d'admission au barreau** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

1. La proportion d'avocats autochtones, soit environ 1,7 % de tous les titulaires de permis admis en 2018, n'a pas augmenté depuis les années 1990, malgré une hausse ponctuelle en 2017.
2. La profession se diversifie de plus en plus. La proportion d'avocats racialisés a atteint son plus haut niveau historique, à savoir 39,7 % pour l'année d'admission 2018, contre 37,4 % pour 2017, 34,2 % pour 2013-2015, 31,1 % pour 2009-2013 et 23,7 % pour 1999-2008.
3. La représentation des groupes arabe, noir, chinois, coréen, sud-asiatique, asiatique du Sud-Est et asiatique de l'Ouest a considérablement augmenté au cours des cinq dernières années. Cela doit en partie refléter l'évolution de la population, en particulier l'augmentation du nombre de jeunes adultes potentiellement capables de fréquenter l'université puis la faculté de droit.

Les différences entre le tableau 2, basé sur l'année de l'admission au barreau, et le tableau 3, basé sur l'âge, peuvent résulter de différences de groupe en ce qui concerne l'âge de l'admission au barreau et le fait que les avocats continuent ou non à exercer la profession. Si les chiffres relatifs à l'année d'admission au barreau permettent une étude détaillée des nouveaux avocats, il ne faut pas trop insister sur les variations entre les différentes années.

Tableau 3 : **Racialisation selon l'âge** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Moins de 35 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus	Moins de 35 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
	Nombre					Pourcentage moins abstentions				
Autochtones										
Premières Nations et Inuits	72	111	101	62	13	0,8	1,2	1,4	1,0	0,4
Métis	52	76	36	18	6	0,6	0,8	0,5	0,3	0,2
Total des Autochtones	124	187	137	80	19	1,4	2,0	1,8	1,3	0,6
Racialisés										
Arabes	142	136	53	23	4	1,6	1,4	0,7	0,4	0,1
Noirs	308	411	360	133	30	3,5	4,3	4,8	2,2	0,9
Chinois	525	466	242	109	44	5,9	4,9	3,3	1,8	1,3
Philippins	32	52	37	11	5	0,4	0,5	0,5	0,2	0,1
Japonais	3	16	26	12	8	0,0	0,2	0,3	0,2	0,2
Coréens	118	121	73	20	2	1,3	1,3	1,0	0,3	0,1
Latino-Américains	71	98	41	13	1	0,8	1,0	0,6	0,2	0,0
Sud-Asiatiques	998	885	514	167	51	11,3	9,3	6,9	2,8	1,5
Asiatiques du Sud-Est	50	55	23	7	2	0,6	0,6	0,3	0,1	0,1
Asiatiques de l'Ouest	219	179	33	11	1	2,5	1,9	0,4	0,2	0,0
Plus d'un groupe racialisé	125	111	59	18	6	1,4	1,2	0,8	0,3	0,2
Racialisés et Blancs	242	227	109	33	6	2,7	2,4	1,5	0,6	0,2
Total des racialisés	2 833	2 757	1 570	557	160	32,1	29,0	21,1	9,4	4,7
Blancs	5 876	6 565	5 731	5 319	3 220	66,5	69,0	77,1	89,3	94,7
Non-autochtones, n'ont pas répondu sur la racialisation		939	882	771	490					
N'ont pas répondu sur le statut d'autochtone ni sur la racialisation		1 313	1 407	1 336	708					
Total	10 517	11 761	9 727	8 063	4 597	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

Tableau 3 **Racialisation selon l'âge** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

- Conformément aux chiffres de l'année d'admission figurant au tableau 2, 1,4 % des avocats de moins de 35 ans sont autochtones, contre 2,0 % des avocats de 35 à 44 ans et 1,9 % des avocats de 45 à 54 ans. L'augmentation du pourcentage d'avocats métis s'accompagne d'une *diminution* du nombre d'avocats des Premières Nations et d'avocats inuits (le tableau 1 montre que le nombre d'avocats inuits est très faible; ils ne sont pas indiqués séparément).
- Les avocats racialisés sont passés de seulement 4,7 % des avocats ontariens de 65 ans ou plus à 21,1 % des avocats de 45 à 54 ans et 32,1 % des avocats de moins de 35 ans. Le fait que cette tendance soit un peu plus lente que l'augmentation des avocats racialisés par année d'admission, comme le montre le tableau 2, est dû à une différence d'âge assez faible au moment de l'admission, qui est plus importante pour les avocats racialisés.
- Si l'on compare les groupes des 45-54 ans, des 55-64 ans et des 65 ans et plus, on constate une très forte augmentation de la représentation de *chaque* groupe racialisé; cela représente le premier progrès en matière d'équité il y a environ 30 ans. Chez les moins de 45 ans, les groupes divergent cependant, les groupes arabes, chinois, sud-asiatiques et asiatiques de l'Ouest ayant fait de plus grands progrès ces dernières années, mais pas les groupes noirs, japonais et philippins. Les avocats noirs représentent 3,5 % des avocats de moins de 35 ans, contre 4,3 % des avocats de 35 à 44 ans et 4,8 % des avocats de 45 à 54 ans (mais notez que les chiffres pour l'année d'admission dans le tableau 2 montrent une augmentation continue).

Tableau 4 : **Genre, orientation sexuelle, identification comme francophone, capacité à exercer le droit en français et handicap selon l'âge** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Total	Moins de 35 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus	Total	Moins de 35 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
	Nombre						Pourcentage moins abstentions					
Genre												
Femmes	20 150	5 806	6 102	4 549	2 991	702	45,1	55,2	51,9	46,8	37,1	15,3
Hommes	24 515	4 711	5 659	5 178	5 072	3 895	54,9	44,8	48,1	53,2	62,9	84,7
Orientation sexuelle												
LGBT2Q	1 420	502	401	296	183	38	4,0	5,7	4,2	3,9	3,0	1,1
Non LGBT2Q	34 005	8 309	9 160	7 256	5 849	3 431	96,0	94,3	95,8	96,1	97,0	98,9
Abstentions	9 240	1 706	2 200	2 175	2 031	1 128						
S'identifient comme francophones												
Oui	2 175	644	664	499	274	94	5,4	6,6	6,2	5,8	3,9	2,3
Non	37 902	9 151	10 012	8 086	6 710	3 943	94,6	93,4	93,8	94,2	96,1	97,7
Abstentions	4 588	722	1 085	1 142	1 079	560						
Peuvent exercer en français												
Peuvent fournir des conseils juridiques et agir comme représentants	3 482	908	1 090	840	463	181	8,7	9,7	10,3	9,6	6,4	4,3
Peuvent fournir des conseils juridiques sans agir comme représentants	1 936	400	611	477	308	140	4,8	4,3	5,7	5,4	4,3	3,3
Ne peuvent pas	34 834	8 046	8 931	7 475	6 457	3 925	86,5	86,0	84,0	85,0	89,3	92,4
Abstentions	4 413	1 163	1 129	935	835	351						
Handicap												
Oui	1 591	298	395	361	365	172	4,3	3,3	4,0	4,6	5,7	4,6
Non	35 468	8 815	9 522	7 535	6 003	3 593	95,7	96,7	96,0	95,4	94,3	95,4
Abstentions	7 606	1 404	1 844	1 831	1 695	832						
Total des avocats	44 665	10 517	11 761	9 727	8 063	4 597	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

Tableau 4 **Genre, orientation sexuelle, identification comme francophone, capacité à exercer le droit en français et handicap selon l'âge** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

1. Le tableau 4 montre la croissance remarquable de la représentation des femmes, de 15,3 % des avocats de plus de 65 ans à 51,9 % des avocats de 35 à 44 ans, avec une autre petite augmentation à 55,2 % des avocats de moins de 35 ans.
2. 5,7 % des avocats de moins de 35 ans s'identifient comme LGBT2Q, contre 4,2 % pour les 35-44 ans, 3,9 % pour les 45-54 ans, 3,0 % pour les 55-64 ans et 1,1 % pour les 65 ans et plus. Cependant, environ un cinquième des titulaires de permis ne répondent pas à cette question.
3. Les avocats peuvent travailler en français en bien plus grand nombre que ceux qui s'identifient comme francophones, bien que les modèles d'âge soient similaires. On constate une augmentation spectaculaire de la proportion d'avocats s'identifiant comme francophones, de 2,3 % des avocats de plus de 65 ans à 6,6 % des avocats de moins de 35 ans; tandis que le pourcentage d'avocats capables de conseiller et de représenter en français est passé de 4,3 % à 9,7 %, pourcentages qui augmentent d'environ un tiers si l'on compte les avocats qui indiquent pouvoir conseiller, mais pas représenter en français. En supposant que les 4 400 avocats qui ne répondent pas aux questions soient majoritairement non francophones et incapables d'exercer en français, les pourcentages d'avocats francophones et d'avocats exerçant en français diminueraient d'environ 10 %.
4. 3,3 % des avocats qui entrent dans la profession ont un handicap, ce chiffre passant à 4,6 % des avocats âgés de 45 à 54 ans et à 5,8 % pour les 55 à 64 ans. La proportion plus faible de personnes handicapées à partir de 65 ans, soit 4,6 %, suggère que le handicap entraîne une retraite anticipée. Environ 15 % des titulaires de permis ne répondent pas à la question. Ces chiffres doivent être traités avec prudence, car ils sont basés sur une seule question du sondage, non éclairée par la pensée contemporaine sur le handicap.

Tableau 5a : **Catégorie selon la racialisation*** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Autonomes	Associés	Avocats salariés	Employés de cabinet	Cliniques juridiques	En entreprise	Gouv.	Éducation	Autre emploi	Retraités ou inactifs	Total	Nombre
Pourcentage												
Autochtones												
Premières Nations et Inuits	24	8	11	3	5	10	19	2	7	11	100	351
Métis	18	9	20	3	3	10	22	2	5	8	100	181
Total des Autochtones	22	8	14	3	5	10	20	2	6	10	100	532
Racialisés												
Arabes	23	10	23	4	2	10	15	0	6	6	100	345
Noirs	31	6	15	3	4	11	17	1	5	7	100	1 216
Chinois	19	9	24	2	1	18	13	1	6	8	100	1 339
Philippins	31	9	18	4	0	15	10	1	7	5	100	137
Japonais	9	25	6	0	3	17	20	0	11	9	100	65
Coréens	13	9	22	4	1	18	17	0	6	9	100	327
Latino-Américains	21	9	25	4	3	17	10	0	5	8	100	218
Sud-Asiatiques	29	9	19	3	2	12	11	1	6	8	100	2 539
Asiatiques du Sud-Est	22	8	23	4	4	7	13	0	8	11	100	134
Asiatiques de l'Ouest	25	7	27	5	1	13	8	1	6	9	100	429
Plus d'un groupe racialisé	19	6	24	2	2	10	20	1	8	9	100	306
Racialisés et Blancs	12	8	24	4	3	16	19	2	5	8	100	593
Total des racialisés	24	8	21	3	2	13	14	1	6	8	100	7 648
Blancs	18	17	19	3	1	12	14	1	6	8	100	26 228
Non-autochtones, n'ont pas répondu sur la racialisation	25	16	15	3	1	13	12	1	7	8	100	3 790
N'ont pas répondu sur le statut d'autochtone ni sur la racialisation	24	19	14	4	1	11	13	1	5	7	100	5 603
Total	21	16	18	3	1	12	13	1	6	8	100	43 801

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

* n'inclut pas les nouveaux titulaires de permis

Tableau 5b : **Taille du cabinet selon la racialisation** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Taille du cabinet, par associés, avocats salariés et employés								Nombre
	Moins de 5	5 à 9	10 à 24	25 à 49	50 à 99	100 à 199	200 ou plus	Total	
	Pourcentage								
Autochtones									
Premières Nations et Inuit	40	21	23	6	1	3	5	100	77
Métis	30	19	23	7	0	4	18	100	57
Total des Autochtones	20		23	7	1	3	10	64	134
Racialisés									
Arabes	34	13	16	6	6	8	18	100	127
Noirs	38	15	16	6	3	9	13	100	288
Chinois	27	14	16	8	5	11	20	100	466
Philippins	42	14	5	9	5	9	16	100	43
Japonais	15	15	15	25	5	5	20	100	20
Coréens	29	15	15	9	3	11	18	100	115
Latino-Américains	49	12	11	9	0	11	7	100	81
Sud-Asiatiques	44	15	15	6	2	7	11	100	788
Asiatiques du Sud-Est	40	23	11	2	0	4	19	100	47
Asiatiques de l'Ouest	32	16	23	7	3	8	10	100	166
Plus d'un groupe racialisé	32	13	18	9	2	5	20	100	98
Racialisés et Blancs	30	13	18	9	4	8	18	100	208
Total des racialisés	36	15	16	7	3	8	15	100	2 447
Blancs	24	13	17	11	5	13	17	100	10 321
Non-autochtones, n'ont pas répondu sur la racialisation		14	18	10	5	11	13	100	1 292
N'ont pas répondu sur le statut d'autochtone ni sur la racialisation		15	18	10	5	10	12	100	2 084
Total	27	14	17	10	5	12	16	100	16 278

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

Tableau 5c : **Région selon la racialisation**** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Sud-ouest	Centre-sud	Toronto	Durham, Halton, Peel, York	Centre-nord	Nord	Ottawa	Est	Total	Nombre
	<i>Pourcentage</i>									
Autochtones										
Premières Nations et Inuit	8	10	27	10	8	17	15	4	100	347
Métis	6	3	34	8	8	11	25	5	100	177
Total des Autochtones	7	8	30	9	8	15	19	4	100	524
Racialisés										
Arabes	8	3	47	15	1	1	26	0	100	346
Noirs	3	4	57	22	2	1	10	1	100	1 215
Chinois	1	2	68	22	0	0	6	0	100	1 359
Philippins	4	6	61	22	2	0	5	0	100	135
Japonais	2	6	70	9	2	0	9	2	100	64
Coréens	2	4	70	16	1	1	6	0	100	327
Latino-Américains	5	6	55	20	3	1	8	2	100	216
Sud-Asiatiques	1	4	53	34	1	0	6	1	100	2 571
Asiatiques du Sud-Est	1	2	59	25	1	2	11	0	100	133
Asiatiques de l'Ouest	0	1	69	21	1	0	7	0	100	437
Plus d'un groupe racialisé	2	2	64	15	2	0	13	1	100	311
Racialisés et Blancs	3	4	60	13	1	2	16	1	100	605
Total des racialisés	2	3	59	24	1	1	9	1	100	7 719
Blancs	6	6	55	12	4	3	13	2	100	26 300
Non-autochtones, n'ont pas répondu sur la racialisation		5	58	17	3	2	10	2	100	3 800
N'ont pas répondu sur le statut d'autochtone ni sur la racialisation		7	52	15	4	3	11	3	100	5 598
Total	5	6	55	15	3	2	12	2	100	43 941

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

** n'inclut pas les avocats qui résident à l'extérieur de l'Ontario

Tableau 5 **Catégorie, taille du cabinet et région selon la racialisation** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

Catégorie – en particulier la distinction entre les associés du cabinet et les avocats, mais vrai dans tous les cas – diffère considérablement pour les avocats autochtones, racialisés et blancs. Ces différences résultent en partie du fait que les avocats blancs sont en moyenne plus âgés. Les chiffres relatifs au lieu de pratique doivent être considérés dans le contexte de la population totale; les avocats et les cabinets sont concentrés à Toronto, mais la population de l'Ontario l'est également.

1. 23 % des avocats autochtones sont des avocats exerçant seuls, contre 18 % des avocats blancs; 22 % des avocats autochtones travaillent pour le gouvernement, contre 14 % des avocats blancs; 4 % des avocats autochtones travaillent dans des cliniques juridiques, contre seulement 1 % des avocats blancs; et 2 % des avocats autochtones sont dans l'éducation, contre 1 % des avocats blancs. Les avocats autochtones ont beaucoup moins de chances d'être associés à un cabinet d'avocats (7 % contre 18 % pour les avocats blancs) et ils sont un peu moins nombreux à travailler en entreprise et comme salariés. Les avocats autochtones ont tendance à travailler dans des cabinets plus petits. 14 % des avocats autochtones travaillent dans le Nord, contre seulement 2 % pour les avocats non autochtones.
2. Par rapport aux avocats blancs, les avocats racialisés sont plus susceptibles d'être des avocats exerçant seuls. Les avocats racialisés ne représentent que 8 % des associés des cabinets d'avocats, contre 17 % des avocats blancs. 21 % des avocats salariés sont racialisés, contre environ 19 % des avocats blancs, ce qui laisse présager une croissance du pourcentage d'associés racialisés. Dans une certaine mesure, les faibles pourcentages d'associés de cabinets juridiques racialisés reflètent leur jeune âge (à l'exception du groupe japonais nettement plus âgé).
3. Il existe des différences complexes entre les lieux de travail des huit groupes racialisés, les avocats noirs, philippins et japonais étant les plus distinctifs. Il est à noter que le nombre d'associés et d'avocats salariés noirs est faible, alors que le nombre d'avocats exerçant seuls est élevé.
4. Les avocats autochtones sont beaucoup plus susceptibles de pratiquer dans le centre-nord, l'est de l'Ontario et à Ottawa, et surtout dans le nord. Les avocats racialisés sont concentrés à Toronto, à l'exception des avocats arabes à Ottawa et des avocats sud-asiatiques à Durham, Halton, Peel et York (la région combinée). Les avocats chinois et est-asiatiques sont concentrés à Toronto.

Tableau 6a : **Catégorie par genre et par âge*** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Autonomes	Associés	Avocats salariés	Employés de cabinet	Cliniques juridiques	En entreprise	Gouv.	Éducation	Autre emploi	Retraités ou inactifs	Total	Nombre	Pourcentage par âge
<i>Pourcentage</i>													
Femmes													
Total	14,7	9,0	19,4	3,4	2,1	14,0	17,5	1,7	6,9	11,4	100,0	19 700	100,0
Moins de 35 ans	7,6	2,0	43,8	5,2	2,6	10,4	12,5	0,4	5,6	10,0	100,0	5 425	27,5
35 à 44 ans	12,9	9,2	16,9	3,3	2,2	17,7	18,6	1,6	6,9	10,7	100,0	6 046	30,7
45 à 54 ans	17,4	13,3	6,3	2,2	1,4	16,9	23,1	2,3	8,1	8,9	100,0	4 540	23,0
55 à 64 ans	21,4	13,3	3,7	2,5	2,1	10,8	17,7	2,5	8,0	17,9	100,0	2 988	15,2
65 ans et plus	37,7	14,8	3,7	2,4	1,6	5,0	10,0	3,4	5,4	16,0	100,0	701	3,6
Hommes													
Total	25,6	21,4	17,2	3,0	0,7	10,9	10,2	1,0	5,6	4,5	100,0	24 101	100,0
Moins de 35 ans	13,0	3,1	48,6	5,5	1,1	9,7	9,7	0,3	5,0	4,0	100,0	4 386	18,2
35 à 44 ans	17,4	16,2	22,8	3,2	1,1	16,6	13,1	0,9	5,3	3,5	100,0	5 598	23,2
45 à 54 ans	22,5	28,6	6,0	2,5	0,4	14,4	13,3	1,7	7,0	3,6	100,0	5 162	21,4
55 à 64 ans	30,5	30,3	3,9	1,6	0,5	8,1	9,6	1,1	6,8	7,7	100,0	5 062	21,0
65 ans et plus	49,2	28,4	6,1	2,1	0,4	3,0	3,2	0,6	3,6	3,4	100,0	3 893	16,2

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

* n'inclut pas les nouveaux titulaires de permis

Tableau 6b : **Taille de cabinet par genre** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Taille du cabinet, par associés, avocats salariés et employés							Total	Nombre
	Moins de 5	5 à 9	10 à 24	25 à 49	50 à 99	100 à 199	200 ou plus		
<i>Pourcentage</i>									
Femmes	28,8	13,5	16,7	10,4	4,3	10,3	16,0	100,0	6 262
Hommes	25,4	14,0	17,1	10,1	5,0	12,5	15,8	100,0	10 016
Total	26,7	13,8	17,0	10,2	4,7	11,7	15,9	100,0	16 278

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

Tableau 6c : **Région par genre**** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Sud-ouest	Centre-sud	Toronto	Durham, Halton, Peel, York	Centre-nord	Nord	Ottawa	Est	Total	Nombre
	<i>Pourcentage</i>									
Femmes	4,9	4,8	56,1	13,8	3,2	2,0	13,2	2,0	100,0	19 333
Hommes	5,4	6,5	54,4	15,1	3,4	2,6	10,4	2,2	100,0	23 818
Total	5,2	5,7	55,2	14,5	3,3	2,3	11,7	2,1	100,0	43 151

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

** n'inclut pas les avocats qui résident à l'extérieur de l'Ontario

Tableau 6 **Catégorie par genre et par âge, et par taille de cabinet et région par genre** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

1. Les hommes sont plus susceptibles d'exercer seuls, 25,6 % contre 14,7 % pour les femmes, et les hommes sont plus susceptibles d'être associés à un cabinet d'avocats, 21,4 % contre 8,7 % pour les femmes. La proportion de femmes est plus élevée dans toutes les autres catégories, y compris les emplois en entreprise, dans les cliniques, au gouvernement et dans l'éducation. Bien que les avocates soient plus jeunes que les hommes, en moyenne, cela n'explique pas la différence entre les genres au niveau des associés. Dans les groupes d'âge 45-54 ans, 55-64 ans et 65 ans et plus, respectivement 13,3, 13,3 et 14,8 % des femmes sont associées, contre 28,6, 30,3 et 28,4 % des hommes.
2. Plus généralement, dans toutes les tranches d'âge, les hommes sont plus susceptibles d'être des praticiens indépendants et des associés. Mais jusqu'à 44 ans, la prépondérance des hommes parmi les avocats salariés est plus faible, de sorte que les avocates salariées ont beaucoup moins de chances de devenir associées. Les femmes sont plus susceptibles de quitter les cabinets d'avocats dans la trentaine pour travailler dans l'administration, l'éducation et en entreprise.
3. Il existe une très grande différence entre les genres chez les avocat(e)s « retraités ou inactifs », qui représentent 11,4 % de l'ensemble des femmes, soit plus du double du chiffre de 4,5 % des hommes.
4. Les différences entre les genres en termes de localisation géographique sont faibles.

Tableau 7a : **Catégorie par identification comme francophone et capacité d'exercer le droit en français*** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Autonomes	Associés	Avocats salariés	Employés de cabinet	Cliniques juridiques	En entreprise	Gouv.	Éducation	Autre emploi	Retraités ou inactifs	Total	Nombre
	<i>Pourcentage</i>											
S'identifient comme francophones												
Oui	14,5	10,6	15,3	2,9	2,6	11,0	28,0	1,9	6,5	6,6	100,0	2 124
Non	20,6	15,7	18,8	3,2	1,3	12,4	12,7	1,2	6,3	7,7	100,0	37 152
Total	20,3	15,5	18,6	3,2	1,4	12,3	13,5	1,3	6,4	7,6	100,0	39 276
Capables d'exercer en français?												
Oui, représentation et conseils	15,9	10,4	14,0	2,9	2,8	11,2	28,6	1,8	5,6	6,8	100,0	3 407
Conseils, sans représentation	19,6	12,4	15,6	2,4	2,5	11,4	24,0	1,2	4,5	6,4	100,0	1 907
Ni l'un ni l'autre	22,2	17,3	19,2	3,3	1,2	12,4	11,1	1,1	5,5	6,7	100,0	34 175
Total	21,5	16,4	18,6	3,2	1,4	12,3	13,3	1,2	5,4	6,7	100,0	39 489

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

* n'inclut pas les nouveaux titulaires de permis

Tableau 7b : **Taille du cabinet et par identification comme francophone et capacité d'exercer le droit en français**
pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Taille du cabinet, par associés, avocats salariés et employés							Total	Nombre
	Moins de 5	5 à 9	10 à 24	25 à 49	50 à 99	100 à 199	200 ou plus		
	<i>Pourcentage</i>								
S'identifiant comme francophones									
Oui	33,8	13,1	16,3	9,0	2,0	7,0	18,9	100,0	613
Non	26,1	13,7	17,0	10,2	4,8	12,0	16,2	100,0	14 024
Total	26,4	13,7	17,0	10,2	4,7	11,8	16,3	100,0	14 637
Capables d'exercer en français?									
Conseils	33,1	14,5	15,9	8,3	2,6	6,9	18,8	100,0	931
Représentation	26,6	14,0	15,5	9,7	5,2	10,2	19,0	100,0	580
Ni l'un ni l'autre	26,4	13,9	17,2	10,5	4,9	11,9	15,2	100,0	13 602
Total	26,9	116,5	17,1	10,3	4,8	11,6	15,5	100,0	15 113

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

Tableau 7c : **Région par identification comme francophone et capacité d'exercer le droit en français****
pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Sud-ouest	Centre-sud	Toronto	Durham, Halton, Peel, York	Centre-nord	Nord	Ottawa	Est	Total	Nombre
	<i>Pourcentage</i>									
S'identifiant comme francophones										
Oui	2,6	1,7	27,3	5,4	27,3	7,8	48,5	5,6	126,2	2 077
Non	5,2	5,8	57,1	15,1	57,1	2,0	9,7	1,9	153,8	37 347
Total	5,1	5,6	55,5	14,6	55,5	2,3	11,7	2,1	152,3	39 424
Capables d'exercer en français?										
Oui, représentation et conseils	2,3	2,1	32,5	6,0	1,2	1,1	45,8	4,6	95,7	3 315
Conseils, sans représentation	3,6	2,9	48,6	8,3	1,9	2,5	29,8	2,4	100,0	1 872
Ni l'un ni l'autre	5,7	6,4	57,1	15,8	3,7	2,1	7,3	1,9	100,0	34 480
Total	5,3	5,9	54,6	14,6	3,4	2,4	11,6	2,2	100,0	39 667

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

** n'inclut pas les avocats qui résident à l'extérieur de l'Ontario

Tableau 7 **Catégorie, taille du cabinet et région par identification comme francophone et capacité d'exercer le droit en français** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

1. Les avocats francophones et le plus grand nombre d'avocats pouvant exercer en français sont environ deux fois plus susceptibles de travailler au sein du gouvernement et cinq fois plus de chances de travailler à Ottawa. Au total, 48,5 % des avocats francophones se trouvent à Ottawa contre 9,7 % des non-francophones. 27,9 % des avocats francophones travaillent au sein du gouvernement, et il en va de même pour les avocats qui peuvent conseiller et représenter en français. Seulement 12,7 % des avocats non francophones travaillent au gouvernement et 9,7 % sont à Ottawa. Les avocats capables d'exercer en français sont également plus susceptibles de travailler dans l'Est de l'Ontario.
2. Leur concentration au sein du gouvernement signifie que les avocats francophones sont moins susceptibles de travailler dans d'autres secteurs, notamment en tant qu'avocats exerçant seuls ou associés, avocats salariés et employés de cabinets d'avocats. On constate presque les mêmes différences pour les avocats qui exercent en français.

Tableau 8a : **Catégorie selon la présence d'un handicap** * pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Autonomes	Associés	Avocats salariés	Employés de cabinet	Cliniques juridiques	En entreprise	Gouv.	Éducation	Autre emploi	Retraités ou inactifs	Total	Nombre
	<i>Pourcentage</i>											
Handicap	23,1	9,0	11,1	2,4	3,1	7,3	21,1	2,5	7,3	13,3	100,0	1 572
Pas de handicap	19,9	16,0	19,3	3,2	1,3	12,6	13,0	1,2	6,3	7,2	100,0	34 738
Total	20,0	15,7	18,9	3,1	1,4	12,4	13,4	1,3	6,3	7,5	100,0	36 310

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

* n'inclut pas les nouveaux titulaires de permis

Tableau 8b : **Taille du cabinet selon la présence d'un handicap** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Taille du cabinet, par associés, avocats salariés et employés								Total	Nombre
	Moins de 5	5 à 9	10 à 24	25 à 49	50 à 99	100 à 199	200 ou plus			
	<i>Pourcentage</i>									
Handicap	29,3	13,9	18,8	9,7	5,4	9,9	13,1	100,0	352	
Pas de handicap	26,1	13,6	16,9	10,3	4,6	11,9	16,6	100,0	13 350	
Total	26,2	13,6	17,0	10,3	4,6	11,8	16,5	100,0	13 702	

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

Tableau 8c : **Région selon la présence d'un handicap** ** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Sud-ouest	Centre-sud	Toronto	Durham, Halton, Peel, York	Centre-nord	Nord	Ottawa	Est	Total	Nombre
	<i>Pourcentage</i>									
Handicap	6,0	5,6	52,6	10,4	4,4	2,6	15,4	2,9	100,0	1 561
Pas de handicap	5,0	5,5	55,8	14,8	3,1	2,2	11,5	2,0	100,0	34 897
Total	5,1	5,5	55,7	14,6	3,2	2,3	11,6	2,1	100,0	36 458

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

** n'inclut pas les avocats qui résident à l'extérieur de l'Ontario

Tableau 8 **Catégorie, taille du cabinet et région selon la présence d'un handicap** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

Bien qu'aucune mesure ne soit disponible, il est probable que les avocats handicapés puissent être répartis selon qu'ils avaient ou non un handicap lorsqu'ils ont été admis au barreau. Les avocats qui ne sont touchés par un handicap qu'en milieu de carrière peuvent ne pas bénéficier de mesures d'adaptation ou peuvent être contraints de changer d'emploi ou de prendre leur retraite, mais cela est différent des obstacles à l'emploi initial des avocats handicapés.

1. Le handicap est lié de manière significative au secteur d'emploi. Plus particulièrement, 21,1 % des avocats handicapés travaillent pour le gouvernement, contre 13 % sans handicap ; les associés des cabinets d'avocats représentent 9 % des avocats handicapés, contre 16 % sans handicap, et pour les associés des cabinets d'avocats, les chiffres correspondants sont de 11,1 % et 19,3 %. Environ un huitième des avocats handicapés sont « retraités ou inactifs », contre 7,2 % pour tous les autres avocats.

Tableau 9a : **Catégorie selon l'orientation sexuelle*** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Autonomes	Associés	Avocats salariés	Employés de cabinet	Cliniques juridiques	En entreprise	Gouv.	Éducation	Autre emploi	Retraités ou inactifs	Total	Nombre
	<i>Pourcentage</i>											
LGBT2Q	14,7	7,5	19,5	3,2	3,1	13,2	21,7	2,8	6,1	8,2	100,0	1 359
Non LGBT2Q	19,8	15,8	19,1	3,1	1,3	12,5	13,1	1,2	6,4	7,6	100,0	33 315
Total	19,6	15,5	19,1	3,1	1,4	12,5	13,5	1,3	6,4	7,6	100,0	34 674

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

* n'inclut pas les nouveaux titulaires de permis

Tableau 9b : **Taille du cabinet selon l'orientation sexuelle** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Taille du cabinet, par associés, avocats salariés et employés								Total	Nombre
	Moins de 5	5 à 9	10 à 24	25 à 49	50 à 99	100 à 199	200 ou plus	Total	Nombre	
	<i>Pourcentage</i>									
LGBT2Q	28,0	11,5	17,1	9,3	4,1	11,7	18,3	100,0	410	
Non LGBT2Q	25,8	13,9	17,0	10,3	4,7	12,1	16,6	100,3	12 650	
Total	25,8	13,7	16,8	10,3	4,7	12,1	16,7	100,0	13 060	

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

Tableau 9c : **Région selon l'orientation sexuelle**** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Sud-ouest	Centre-sud	Toronto	Durham, Halton, Peel, York	Centre-nord	Nord	Ottawa	Est	Total	Nombre
	<i>Pourcentage</i>									
LGBT2Q	3,8	3,2	65,8	8,0	1,8	2,4	13,3	1,8	100,0	1 358
Non LGBT2Q	5,1	5,5	55,4	14,9	3,1	2,2	11,7	2,0	100,0	33 462
Total	5,0	5,4	55,8	14,6	3,1	2,2	11,7	2,0	100,0	34 820

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

** n'inclut pas les avocats qui résident à l'extérieur de l'Ontario

Tableau 9 **Catégorie, taille du cabinet et région selon l'orientation sexuelle** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

1. Les avocats LGBT2Q sont confrontés à certaines des mêmes forces culturelles et institutionnelles qui affectent d'autres minorités. Les avocats LGBT2Q sont plus de deux fois plus susceptibles d'être employés dans le domaine de l'éducation – 2,8 % contre 1,2 % des avocats non LGBT2Q, de travailler dans une clinique juridique – 3,1 % contre 1,3 % des avocats non LGBT2Q, et d'exercer au sein du gouvernement – 21,7 % contre 13,1 % des avocats non LGBT2Q. Ils sont un peu moins nombreux à exercer seuls et deux fois moins nombreux à être associés dans un cabinet d'avocats.
2. Les avocats LGBT2Q sont concentrés à Toronto et à Ottawa.

Tableau 10 : **Domaine de pratique selon la racialisation et le genre** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

	Autochtone	Environnement	Criminel	Famille	Immigration	Immobilier	Testaments et successions	Litiges civils – Demandeur	Litiges civils – Défendeur	Lieu de travail
	<i>Pourcentage</i>									
Premières Nations et Inuits	31	0	18	20	0	8	3	10	9	0
Métis	6	0	22	14	1	10	5	13	9	1
Arabes	0	1	14	9	8	11	3	8	9	1
Noirs	1	1	15	20	9	20	4	8	10	1
Chinois	0	1	5	7	3	20	6	9	9	0
Philippins	1	1	8	11	7	4	6	6	25	0
Japonais	2	0	13	2	2	15	2	11	11	0
Coréens	0	0	10	7	4	10	5	14	11	1
Latino-Américains	1	1	11	13	8	25	3	11	11	1
Sud-Asiatiques	1	0	9	12	5	20	5	13	12	0
Asiatiques du Sud-Est	1	0	9	14	3	15	1	15	16	0
Asiatiques de l'Ouest	1	1	9	10	10	10	4	8	15	0
Plus d'un groupe racialisé	0	0	9	15	8	5	5	9	11	1
Racialisés et Blancs	2	1	16	10	3	13	6	10	13	1
Blancs	1	1	11	10	2	16	6	12	11	1
Non-autochtones, n'ont pas répondu sur la racialisation		1	10	10	3	16	7	12	12	1
N'ont pas répondu sur le statut d'autochtone ni sur la racialisation		1	12	9	2	0	0	0	0	0
Femmes	1	1	11	14	3	10	6	8	12	1
Hommes	1	1	11	7	2	18	6	13	12	1
Total	1	1	11	10	3	15	6	11	12	1

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

Suite >

Tableau 10 : **Domaine de pratique selon la racialisation et le genre** pour les avocats de l'Ontario, en 2018 (suite)

	Emploi et travail	Administratif	MARC	Sociétés	Valeurs	Fiscal	Faillites	Construction	Franchise	Propriété intellectuelle	Droit municipal
	<i>Pourcentage</i>										
Premières Nations et Inuits	9	9	1	9	0	1	0	1	0	3	0
Métis	6	8	0	20	5	0	0	3	0	5	1
Arabes	5	8	1	15	3	1	0	2	1	1	0
Noirs	4	5	0	27	6	4	1	2	1	7	1
Chinois	6	3	1	21	4	0	1	1	0	1	1
Philippins	6	6	0	27	2	4	4	2	0	6	0
Japonais	3	5	0	26	9	4	1	2	0	4	2
Coréens	8	6	1	19	3	2	0	2	1	2	1
Latino-Américains	6	5	0	16	4	2	1	1	0	2	1
Sud-Asiatiques	5	9	0	22	5	2	0	1	0	2	1
Asiatiques du Sud-Est	4	4	0	16	4	2	1	1	1	3	2
Asiatiques de l'Ouest	8	9	0	14	2	1	0	2	0	3	1
Plus d'un groupe racialisé	7	7	0	19	4	3	1	1	0	4	3
Racialisés et Blancs	7	6	1	20	4	2	1	2	0	3	1
Blancs	5	5	1	21	4	2	1	1	0	4	1
Non-autochtones, n'ont pas répondu sur la racialisation		5	0	21	4	3	1	1	0	4	1
N'ont pas répondu sur le statut d'autochtone ni sur la racialisation		0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Femmes	8	8	0	17	4	2	1	1	0	3	1
Hommes	6	5	1	21	4	3	1	2	0	3	1
Total	6	6	1	20	4	2	1	2	0	3	1

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

Suite >

Tableau 10 : **Domaine de pratique selon la racialisation et le genre** pour les avocats de l'Ontario, en 2018 (suite)

	30 % ou plus dans aucun domaine	30 % ou plus dans un domaine	30 % ou plus dans plus d'un domaine	Total	Nombre
	Pourcentage				
Premières Nations et Inuits	4	80	16	100	274
Métis	3	86	11	100	150
Arabes	5	77	19	100	285
Noirs	5	77	18	100	1 016
Chinois	5	76	19	100	1 156
Philippins	5	80	15	100	114
Japonais	6	69	25	100	48
Coréens	6	76	18	100	271
Latino-Américains	6	72	22	100	188
Sud-Asiatiques	4	78	18	100	2 171
Asiatiques du Sud-Est	5	71	25	100	112
Asiatiques de l'Ouest	5	77	18	100	379
Plus d'un groupe racialisé	10	70	20	100	254
Racialisés et Blancs	8	76	16	100	507
Blancs	6	75	20	100	22 109
Non-autochtones, n'ont pas répondu sur la racialisation		74	21	100	3 153
N'ont pas répondu sur le statut d'autochtone ni sur la racialisation		73	22	100	4 797
Femmes	7	77	17	100	15 715
Hommes	5	73	22	100	21 269
Total	5	75	20	100	36 984

Source : Déclaration annuelle des avocat(e)s de 2018 ; analyse faite par Michael Ornstein

Tableau 10 **Domaine de pratique selon la racialisation et le genre** pour les avocats de l'Ontario, en 2018

Dans le tableau 10, la spécialisation dans un domaine de pratique indique qu'au moins 30 % de la pratique d'un avocat se situe dans ce domaine. Alors que de nombreux avocats consacrent 50 %, et jusqu'à 100 %, de leur travail à un seul domaine, 19,8 % des avocats passent au moins 30 % de leur temps dans deux domaines ou plus. Cela est probablement dû aux similitudes entre certaines catégories, par exemple entre les deux catégories de litiges civils, représentant le demandeur ou le défendeur.

1. 31 % des avocats des Premières nations et 6 % des avocats métis sont spécialisés dans le droit autochtone, contre seulement 1 % des avocats dans l'ensemble. Les avocats des Premières nations sont également plus susceptibles de se spécialiser en droit criminel et en droit de la famille et moins susceptibles de se spécialiser en litige civil, en droit des sociétés et en droit immobilier.
2. On ne peut pas généraliser sur les avocats racialisés. Par exemple, alors que les avocats noirs sont plus susceptibles de pratiquer le droit de la famille et de l'immigration, les avocats chinois se concentrent sur le droit des sociétés, le droit immobilier et les valeurs mobilières. Il semble que les avocats des communautés à revenus plus élevés gravitent vers le droit immobilier et le droit des affaires, tandis que les avocats des communautés plus pauvres gravitent vers le droit pénal, le droit de la famille et le droit de l'immigration.
3. Il n'y a pas de tableau des différences de spécialisation entre les genres. Les litiges civils représentant des demandeurs constituent 8 % des avocates contre 13 % des hommes (mais il n'y a pas de différence pour les litiges civils représentant des défendeurs); 14 % des femmes et 7 % des hommes sont spécialisés dans le droit de la famille; et 10 % des femmes et 18 % des hommes sont spécialisés dans l'immobilier.